

Compte rendu réunion d'installation nouveau conseil le 25 mai 2020 à 20h

1 Le Maire sortant M Rouaud ouvre la séance en donnant la présidence de l'assemblée au plus âgé de l'assemblée

2 il est demandé à l'assemblée d'élire un secrétaire de séance, M Blavette est nommé secrétaire de cette séance

3 Le président de l'assemblée procède à l'élection du nouveau maire. M Chevaucher présente sa candidature.

4 Il est nommé 2 assesseurs pour le dépouillement. M Pourriot et M Chevaucher sont désignés assesseurs

5 Résultat du vote pour l'élection du maire

11 bulletins M Chevaucher élu 10 voix 1 blanc

6 M Chevaucher est élu Maire. M Le Maire procède à l'élection du premier adjoint, M Blavette présente sa candidature

7 Résultat du vote pour l'élection du premier adjoint

11 bulletins M Blavette élu 11 voix

8 A la demande de l'assemblée, M Le Maire procède à un vote sur le nombre d'adjoints à désigner

Résultat du vote : 11 voix pour 2 adjoints

9 Avant de procéder à l'élection du deuxième adjoint, M Le Maire soumet le montant des indemnités des différents postes

Indemnité maire : L'assemblée prend connaissance de l'indemnité du maire attribuée d'office par la préfecture

-Indemnités adjoints soumises à délibération des élus :

-Pour le premier adjoint il est décidé par délibération le taux maximum :  
11 voix pour

-Pour le deuxième il est décidé par délibération le taux maximal divisé par deux : 11 voix pour

Nota : Il a été décidé que la deuxième partie de cette indemnité non distribuée sera réattribuée aux élus, après délibération du conseil municipal, pour couvrir une partie des frais personnels engagés sur des travaux communaux.

10 M Le Maire procède à l'élection du deuxième adjoint, M Pelois présente sa candidature

11 Résultat du vote pour l'élection du deuxième adjoint:

11 bulletins M Pelois élu 9 voix 2 blancs

12 M Le Maire demande l'ouverture d'un compte en pharmacie Bisi L'assemblée valide cette proposition

13 M Le Maire demande l'autorisation d'acheter du goudron à froid. L'assemblée valide cette proposition.

14 M Le Maire demande l'autorisation d'achat de fleurs à planter pour le village. Il sera demandé un devis pour validation (Pépinière Corbion)

15 Pour remettre à niveau les parterres centraux du village, M Le maire prendra contact avec Colas le professionnel qui a fait les travaux pour voir si une garantie peut intervenir sur les défauts majeurs Selon la réponse, M Le Maire prendra contact avec l'entreprise Renard (paysagiste) pour, dans un premier temps, prendre conseil de remise à niveau.

16 Horaires d'ouvertures de la mairie

Les horaires de Nathalie, la secrétaire du village, restent inchangés. Par contre, les élus tiendront une permanence de 30 minutes supplémentaires le lundi soir pour permettre aux habitants rentrant du travail de passer à la mairie si besoin, les autres horaires ne changent pas.

17 Il y aura une réflexion pour trouver l'endroit le plus adapté pour déposer cailloux et déchets verts de la commune.

18 M Le Maire fera les démarches auprès des propriétaires de la maison Coupeau en vue d'un achat éventuel.

19 M Le Maire prendra contact avec Ozone pour connaître les conditions d'achat d'un portable pour joindre plus facilement les élus de la commune.

20 M Le Maire fera les démarches pour connaître les conditions d'installation d'un site dédié à la communication vers la population du village.

21 Les lampes d'éclairage public manquantes seront remises en place lundi 31 mai. En même temps les élus boucheront quelques trous dans des chemins communaux.

22 Philippe Richard récupérera les panneaux travaux endommagés pour déchetterie.

23 Pour le syndicat des eaux, il a été désigné comme membres titulaires Guy Chevaucher et Philippe Blavette, comme membres suppléants Thierry Pelois et Philippe Richard.

24 M Le Maire prendra contact avec le département pour améliorer la sécurité d'un virage particulièrement dangereux (lieu dit La Dame).

25 Date de prochaine réunion

LUNDI 15 JUIN à 20h 30 salle à préciser

La séance a été levée à 21h 30